

La Coordination Rurale dénonce l'irresponsabilité de certains parlementaires concernant le stockage de l'eau

La commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, présidée par Mme Le Feu, députée du Finistère et membre de la majorité présidentielle, a cru bon d'adopter mardi 6 mai au soir un amendement supprimant l'article déclarant d'intérêt général le stockage de l'eau, ce qui constituait pourtant une réponse attendue aux changements climatiques par le monde agricole. Un article 5 qui figurait dans la proposition de loi destinée à lever les contraintes auxquelles sont confrontés les agriculteurs, aussi appelée PPL Duplo mb-Ménonville.

Des élus du parti du Premier ministre François Bayrou ont également voté cette suppression avec la gauche dans ce qui doit bien être considéré comme un geste de défiance à l'égard des agriculteurs.

La Coordination Rurale, par la voix de sa présidente Véronique Le Floc'h, dénonce « une dénaturation inquiétante de cette proposition de loi tant attendue après une loi d'orientation agricole scandaleusement censurée par le Conseil constitutionnel ». Pour la présidente de la CR, « on est en droit de se demander si la représentation nationale ne se moque pas purement et simplement des agriculteurs au profit des écologistes les plus radicaux, et ce malgré nos mobilisations d'ampleur depuis un an et demi ». Elle s'inquiète également du « risque de dépendance alimentaire accru de la France aux importations de fruits et légumes qui consomment tout autant d'eau au plan écologique ».

La Coordination Rurale demande aux parlementaires de se mobiliser pour rétablir cet article lors de la discussion de cette proposition de loi en séance plénière du 26 au 30 mai.